



OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Préserveons le patrimoine religieux

Chers amis, l'OPR a besoin de vous pour poursuivre son combat :

- contre les démolisseurs d'églises (6 démolies depuis le 1^{er} janvier),
- contre les abandons qui se multiplient, y compris à Paris,
- pour aider les élus défenseurs du patrimoine qui peinent à entretenir leur patrimoine religieux,

Aider nous à sauver le patrimoine de nos enfants !

Par exemple en 2014, l'OPR a obtenu que le budget attribué par la Ville de Paris au patrimoine religieux de la capitale augmente de 33% (passant de 60 à 80 millions).

Ainsi 1€ donné à l'OPR permet de lever 250€ pour le patrimoine religieux !

Et en soutenant l'OPR vous bénéficiez d'avantages fiscaux : Le ministre du budget a accordé à l'OPR le **rescrit fiscal** permettant à chacun d'entre vous la déduction de 66% des dons et cotisations versées au titre de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de vos revenus imposables)

Vos coordonnées :

Prénom, Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville, (Pays) :

Email (pour rester informé et recevoir le programme d'activité) :

Tél. :

Vous souhaitez :

adhérer pour la première fois **ou** renouveler votre cotisation *en tant que :*

membre actif **50 € soit 17 € après impôts**

membre actif couple **80 € soit 27 € après impôts**

membre bienfaiteur **200 € soit 68 € après impôts**

Et je souhaite faire un don complémentaire d'un montant de €

Chèque à l'ordre de l'Observatoire du Patrimoine Religieux, à renvoyer à OPR, 17 C rue Blanche, 75 009 Paris